

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

RIVIÈRE DU BONO

Département du MORBIHAN (56) / Commune de PLOUGOUMELLEN (56400)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Chaussée de Ker-Royal	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Lieu-dit « Kerroyal » mentionné sur le Scan Littoral. Il peut être supposé que la chaussée à proximité (support de la N165) porte le nom du lieu-dit. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM56 (arc en rose sur le Scan Littoral).</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

